

Texte d'ANALYSE
n°04/2013

Publication sur site web :
2013

TEMPS FORT 2013 POUR LA COORDINATION BRUXELLOISE DE LA MARCHE MONDIALE DES FEMMES : LE PARLEMENT DES FEMMES

L'auteure

Claudine LIENARD, est coordinatrice de projets à l'Université des Femmes. Participante de la Marche Mondiale des Femmes en Belgique depuis 1999, elle représente l'Université des Femmes au sein de la Coordination bruxelloise de la MMF.

¹ Présentation du mouvement sur le site http://www.marche mondiale des femmes.org/qui_nous_sommes/fr/.

INTRODUCTION

Dans le numéro 112 de la revue *Chronique féministe* de l'Université des Femmes, nous avons présenté la façon dont cette association féministe active en Belgique francophone a intégré dans ses activités d'éducation permanente et dans son fonctionnement interne une participation à une coordination régionale du mouvement international La Marche mondiale des Femmes¹.

Dans cette analyse, nous rendrons plus spécifiquement compte d'une action annuelle importante de cette coordination, la mise en œuvre d'un Parlement des Femmes dans l'enceinte du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale au cours de l'année 2013.

A la lecture des différentes étapes de cet événement, apparaîtra en filigrane la manière dont les associations membres de la Coordination bruxelloise de la MMF (la CBMMF) écrivent ensemble un nouvel épisode d'un dialogue entre mondes politique et associatif entamé en 2005, moment de la constitution de la CBMMF et poursuivi régulièrement depuis lors.

LES ASSOCIATIONS PRENNENT LA PAROLE

L'apport de l'Université des Femmes

Après avoir participé à l'accueil des déléguées européennes de la MMF réunies à Bruxelles le 4 octobre pour lancer la préparation des actions 2015, l'UF pilote dans ses locaux une réunion de travail sur l'emploi, thème principal choisi par la CBMMF pour polariser les échanges du Parlement des Femmes en préparation pour novembre. Il permettra aux représentantes associatives et syndicales d'accorder leurs interventions et de partager leurs observations et recherches. Et le 5 novembre, c'est tout naturellement que la directrice de l'UF, Valérie Lootvoet, et sa coordinatrice de projets Claudine Lienard, ouvrent les travaux de ce parlement pas comme les autres en présentant quelques grands constats

et demandes posés par les femmes et synthétisés à partir des actions de l'UF : interventions et échanges du séminaire de formation², productions des groupes participatifs, expertises.

En voici les grandes lignes : les femmes ont toujours travaillé et leur taux d'emploi salarié progresse, les chiffres montrent que les femmes veulent s'inscrire sur le marché du travail, l'organisation du travail reste masculine parce que les hommes dégagent du temps en ne prenant pas leur part des tâches domestiques – ce sont eux qui travaillent « à temps partiel » -, la présence massive des femmes dans les emplois à temps partiel et la désagrégation des périodes assimilées pour les droits sociaux aggravent les inégalités de sexe. Le temps de travail doit être considéré dans les politiques publiques visant à l'égalité. Pourquoi pas la pension à 60 ans pour tous et toutes, option plus égalitaire que des réductions du temps de travail dont les effets sont parfois pervers dans une organisation du travail et sociale profondément sexuée ? N'est-ce pas aussi un scandale que 2/3 des personnes au salaire minimum soient des femmes ? Egaliser les rémunérations passe par l'examen de toutes les sources de revenus y compris les avantages salariaux et extra-légaux. Surtout, l'individualisation des droits sociaux peut permettre de supprimer, dans différents domaines, des mesures inégalitaires qui découragent véritablement les femmes de travailler, que ce soit au niveau du chômage, des soins de santé, de la pension ou de la fiscalité. L'UF rappelle les revendications féministes de suppression des droits dérivés et de toute mention relative au « ménage », de transfert d'aides aux entreprises vers des secteurs qui créent du « bien commun » - services, enseignement, culture, éducation permanente, etc - , création d'emplois publics plutôt que course aux technologies coûteuses et déshumanisantes. Les résistances restent nombreuses. Il faut continuer à les déconstruire et les affronter. Personne ne le fera à notre place !

L'essentiel des interventions associatives

Au cours de cette journée mémorable, sous la houlette de Françoise Dupuis, Présidente du Parlement régional et de Pascale Maquestiau, formatrice dans l'ONG « Le Monde selon les Femmes », les associations se succèdent pour interpellier le politique sur les réalités quotidiennes que leurs membres et leurs publics vivent sur le terrain bruxellois. Tout en rejetant cette formule peu satisfaisante et en refusant son extension, Ana Isabel Rodriguez, responsable du Service des Travailleurs migrants à la CSC Bruxelles, et les femmes CSC listent les aménagements rapides à porter au système des titres-services comme un contrôle des contrats et conditions de travail voire un audit annuel, le conditionnement de l'aide au secteur à des augmentations salariales progressives et à des formations, la prise en compte des emplois créés plutôt que du nombre de contrats conclus, l'insertion de clauses dans les accords « emplois »

conclus avec d'autres pays, etc. Les femmes migrantes, fortement représentées en région bruxelloise, connaissent des difficultés spécifiques qui les pénalisent. Il est temps de reconnaître leurs formations antérieures, leur savoir-faire et leur apport culturel tout en simplifiant leurs démarches administratives et en accroissant le soutien aux projets et aux organisations qui les aident.

Le secteur du nettoyage est particulièrement pointé par les femmes de la FGTB qui s'expriment par la voix de Dominique Fervaille, secrétaire du secteur nettoyage de la Centrale générale de la FGTB. Même si, à Bruxelles, 54% de ses travailleurs sont des hommes, son importance (12.000 emplois) et les places que les femmes y occupent le rendent responsable en forte partie de problèmes vécus par elles : pénibilité accrue par les suppressions d'emploi tout en maintenant le volume de travail, aggravation des troubles musculo-squelettiques par le report de l'âge de la retraite. Il importe de veiller à ce que les mesures prises n'aggravent ces situations et ne renforcent un recours à la sous-traitance, un glissement vers le travail clandestin et la précarité. Les appels d'offres, notamment des autorités publiques, sont à améliorer, des clauses sociales doivent y être intégrées et le prix le plus bas doit cesser d'être un critère de choix prioritaire.

Les Femmes Prévoyantes Socialistes, elles, mettent l'accent – en chantant en chorale menée par Patricia Seront, responsable des FPS Bruxelles, – sur la nécessité de redistribuer les denrées invendues dans les commerces au lieu de les détruire. Loin de constituer des déchets à éliminer, ils offrent un gisement certain de fournitures alimentaires pour toutes les personnes en situation financière difficile et cela concerne bien évidemment nombre de femmes, seules en charge d'enfants, vieillissantes avec une pension insuffisante, pénalisées par toute une carrière de travail moins rémunérées que celle des hommes.

Dépassant leurs craintes, leur timidité, et emmenées par Noura Bouaoud, leur assistante sociale, les habitantes de la Maison Rue Verte, espace d'accueil pour femmes migrantes en difficulté, offrent un moment fort en figurant concrètement le parcours d'obstacle qu'elles ont vécu et qui attendent les femmes en recherche d'aide : pas de place à la crèche, lieu de formation difficile à atteindre, Office des Etrangers qui les refoule, services communaux peu ouverts etc. La démonstration est poignante mais compensée par l'exposé d'un projet de maison cogérée en cours de réalisation à Anderlecht et soutenu par la COCOF : une expérience à suivre, à pérenniser et à multiplier.

A la pause de midi, Magali Verdier, responsable de Vie féminine Bruxelles, offrira un témoignage filmé et des sandwiches agrémentés de slogans qui seront lus par la présidente de la matinée : « le risque de viol

est notre pain quotidien, nos luttes y mettront fin », « Je ne veux pas de ton blé, je ne veux pas de tes coups de pied » ou encore « Du blé pour la lutte contre les violences conjugales ». Ces slogans ont été formulés par des membres du mouvement qui ont ainsi mis en application une méthodologie expérimentée lors d'un atelier « Intelligences citoyennes » animé par « Le Monde selon les Femmes » et l'UF et proposé par la CBMMF lors de l'accueil de la délégation européenne de la Marche mondiale des Femmes à Bruxelles un mois plus tôt. Le détail a son importance car c'est ainsi que la Coordination bruxelloise fonctionne : en faisant lien sans cesse entre ses objectifs, son organisation, ses méthodologies et ses actions.

Après la pause de midi, les travaux du Parlement des Femmes reprennent avec un point sur les demandes institutionnelles formulées par Geneviève Petit, militante CSC et trait d'union entre les coordinations bruxelloise et nationale de la CBMMF :

- . bravo pour la reprise des rapports « Pékin » présentés par la Région, mais le rapport 2012 reste attendu,
- . bravo pour la mise en place du Conseil bruxellois de l'Égalité des chances entre hommes et femmes, mais il faudrait accroître ses moyens et la participation des associations de femmes,
- . bravo pour l'ordonnance « gender mainstreaming », mais ses arrêtés d'application sont encore à rédiger,
- . attention aux transferts de compétences actuellement en négociation entre les entités fédérées : il faut les analyser pour que les décisions prises dans ce cadre n'aggravent pas les inégalités de genre,
- . l'accent reste mis davantage sur des politiques publiques en faveur de la « diversité », mais les femmes sont une catégorie qui transcende les autres et sont une majorité. Les politiques pour l'égalité entre hommes et femmes en tiennent mieux compte.

S'exprimant à titre personnel, Elisabeth Kervyn, assistante sociale travaillant en planning familial, offre ensuite à la tribune un témoignage fort et éclairant sur les ravages silencieux du sexisme à l'œuvre dans les relations entre les jeunes. Les jeunes filles trouvent ainsi normal de souffrir lors de leurs relations sexuelles, nous dit-elle. Un détail qui en dit long sur l'intériorisation des rapports de domination masculine et sur la fausseté du mythe de « l'égalité déjà là ». Elle termine en plaidant pour qu'un groupe de réflexion soit ouvert afin d'accompagner le travail de son secteur et de permettre à ses travailleurs et travailleuses de prendre du recul sur leurs vécus, un outil qui aurait toute son importance à l'heure où la Fédération Wallonie-Bruxelles met en place des programmes d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (programmes EVRAS).

Antoinette et Aziza, membres de la section bruxelloise de Vie féminine,

y font contrepoint en reprenant le thème de la lutte contre les violences conjugales et en déclinant les demandes de leur mouvement : budget participatif, évaluation précise des coûts des politiques publiques pour plus d'efficacité, analyse genrée des budgets et formation des fonctionnaires concernés, renforcement des dispositifs d'aide (ligne téléphonique d'appel d'urgence ouverte en permanence) et évaluation avec les associations concernées, augmentation de l'offre de logements d'urgence et extension du bénéfice des « Allocations de Déménagement-installation et Intervention dans le Loyer » (ADIL) aux femmes victimes de violences, transversalité et cohérence renforcée dans les politiques mises en place, désignation d'un interlocuteur politique unique pour cette problématique.

Le GAMS (Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles féminines) – qui assure le secrétariat tournant de la CBMMF – terminera les interventions associatives par une théâtralisation saisissante des risques encourus par les femmes qui cherchent refuge en Belgique lorsqu'elles ne trouvent pas d'aide à l'Office des Etrangers : les hommes qui rôdent aux abords de l'institution les repèrent, les emmènent sous des promesses fallacieuses, les abusent. Présentée par Carolina Neira Vianello, secrétaire du GAMS, et assurée par une femme sans papier, la démonstration cloue tout l'hémicycle dans l'horreur et l'indignation.

LES DEPUTÉ-E-S PRENNENT LE RELAIS

Face à ces constats et ces demandes, les député-e-s des différents groupes politiques représentés aux parlements bruxellois de la Région et de la Communauté française avaient préparé des interventions en fonction des éléments amenés par les associations. Celles-ci se feront à la tribune, en réponse à l'association avec laquelle ils/elles ont travaillé.

Le groupe PS (Nadia El Yousfi) fait un large écho aux inégalités de genre dans le domaine de l'emploi en Région bruxelloise, détaillant les données, les constats et les mécanismes qui les caractérisent.

Le groupe ECOLO (Magali Plovie et, plus tard, Alain Maron) attire l'attention sur la réglementation du travail à domicile, plaidant pour un aménagement qui permette à ses travailleuses d'éviter la précarisation et de se procurer un emploi correct, le soutien au secteur non-marchand peut y répondre en créant des services rendus nécessaires par l'évolution démographique bruxelloise. Loin d'être un problème, cet investissement peut s'avérer producteur de richesses comme le prouve l'exemple canadien. Mais les Vert-e-s, Groen compris (Else Van den Brandt), savent que le combat pour l'égalité des droits sociaux est long et ils regrettent qu'aucune majorité n'ait pu encore se constituer pour supprimer la distinction entre isolé-e et cohabitant-e. Ils gardent

l'individualisation des droits sociaux dans leurs priorités et réclament le développement des projets de crèches, de haltes-garderies et la reconnaissance des habitats groupés et solidaires.

Le FDF (Fatoumata Sidibé et plus tard Gisèle Mandaila) souligne l'importance des données transmises par l'Observatoire de l'Emploi en Région bruxelloise et rappelle les promesses du ministre de l'Emploi faites au Parlement des Femmes en 2007 comme des critères d'embauche à prioriser aux diplômés, un travail sur l'équivalence des certifications professionnelles pour les primo-arrivant-e-s. Il y restera attentif ainsi qu'aux efforts publics en matière de formation. Il confirme les inégalités soulignées par les femmes et leurs associations et met en avant le cumul de difficultés, appelant à des bilans des situations vécues, à la nécessité d'améliorer l'orientation, l'information et la formation des femmes, de rencontrer leurs problèmes de mobilité et proposant le développement du microcrédit avec accompagnement spécifique et subside de démarrage, la simplification des procédures administratives et une meilleure coordination des services publics.

Le CdH (Pierre Migisha) analyse la problématique des produits alimentaires invendus, détaillant les procédures, les réglementations, les modalités et appuyant la proposition wallonne de mise en place d'une plate-forme logistique de coopération, la possibilité fédérale d'un levier fiscal comme l'exonération des taxes sur les dons en nature et détaillant ses options régionales bruxelloises : création d'outils informatiques de valorisation et d'échanges et la rédaction d'une charte entre distributeurs et associations concernées.

Le SPA (Fouad Ahidar) appuie son soutien aux femmes et aux associations présentes et dénonce avec force l'incapacité politique chronique à répondre aux inégalités démontrées depuis plus de 30 ans.

Le MR (Viviane Teitelbaum) rappelle l'importance des statistiques genrées toujours insuffisantes en Région bruxelloise et l'intérêt du Rapport « Pékin » annuel qui doit aussi servir à mettre en évidence les échecs et les erreurs et à corriger le tir des politiques publiques. Il rebondit sur la demande de la CBMMF de privilégier l'égalité h/f à la diversité : 51% de la population bruxelloise est féminine. Ce n'est pas une minorité et les femmes ne peuvent pas être considérées comme représentantes d'une minorité. En outre, le concept de genre est autrement opératoire que celui de la diversité. Il faut continuer, combattre les stéréotypes, poursuivre la collecte de données sexuées et l'évaluation des projets et décisions en fonction du genre. Le Parlement doit être exigeant sur ces questions. Le MR complète plus avant dans la séance en insistant sur la persistance des violences subies par les femmes et la nécessité d'agir à tous les niveaux, police, santé, formation pour les

réduire. Il soutient la proposition de protocole uniformisé en matière de viol et utilisable par les différents services concernés, proposition faite par le Conseil des Femmes francophones de Belgique. Il faut retrouver un espace pour en parler à quoi la CBMMF répond en rappelant son action de soutien de l'association SOS-Viols.

LE GOUVERNEMENT RÉPOND

Des commissions parlementaires sont en cours pendant que le Parlement des Femmes déroule ses travaux dans le grand hémicycle. Cela explique sans doute l'absence des membres des gouvernements de la Région et de la COCOF, mais les associations de femmes ne sont pas contentes et s'indignent particulièrement de l'absence, toute la journée, de Cécile Fremault, la nouvelle ministre bruxelloise de l'Emploi, alors que l'emploi, la formation, les pouvoirs locaux avaient été annoncés comme fils conducteurs de leurs interventions et revendications.

Il appartient donc à Bruno De Lille, ministre de l'Égalité des chances, de porter seul la voix gouvernementale. Il a suivi avec attention les échanges de la journée et détaille des réponses qui, si elles ne peuvent contenter chacune, s'inscrivent dans les préoccupations exprimées avec à propos. S'il comprend la frustration et la crainte de voir se dissoudre les problèmes des femmes dans les politiques publiques centrées sur la diversité, il assure que ce n'est pas là l'intention du gouvernement qui a pris cette option tant les mécanismes de retard et de discriminations sont semblables qu'il s'agisse de racisme, d'homophobie ou d'exclusion des personnes âgées ou handicapées.

Le rapport « Pékin » s'avère effectivement un outil utile, à la fois comme indicateur mais aussi comme levier pour rendre le genre opérationnel et transversal à toutes les compétences ministérielles. La version 2012 vient d'être déposée au Parlement et, dorénavant, ce rapport sera élargi à tout ce qui est concerné par l'ordonnance « Gender mainstreaming ».

Celle-ci a démarré sa mise en œuvre et s'élargira vers 2015 à l'ensemble de l'administration. S'il n'y aura pas de majoration budgétaire pour cela, la volonté d'appliquer le gender budgeting permettra aux investissements régionaux de comporter la préoccupation égalitaire dans toutes leurs dimensions et ainsi, de contribuer à une meilleure affectation des ressources régionales.

Le Conseil de l'Égalité des chances pour les hommes et les femmes, récemment mis en place, constitue une fierté pour la Région. Son budget ne sera pas augmenté dans un premier temps, mais le Conseil a l'opportunité de lancer des projets propres et ceux-ci seront suivis et

financés.

Le ministre termine en soulignant qu'il s'exprime pour tout le gouvernement qui agit collégalement et qui a nettement amélioré son partage de la dimension « genre » depuis quelques années et notamment sous l'impulsion des dynamiques de gender mainstreaming.

CONCLUSION

Maria Miguel Sierra, directrice de « la Voix des femmes », reprendra le micro à la tribune du Parlement pour offrir des conclusions fortes de cette journée, soulignant le scandale du maintien depuis de trop longues années des inégalités et des violences subies par les femmes et la nécessité de garder ce mouvement de la Marche mondiale des Femmes fort, soudé et actif.

Elle rappelle brièvement les constats et revendications exprimés par les associations. Le monde politique a encore du pain sur la planche. Il doit aussi être attentif au chantier du transfert de compétences entre les niveaux fédéral et régionaux.

La Coordination bruxelloise, en tout cas, maintiendra sa vigilance dans le cadre de la préparation des prochaines élections prévues en 2014 tout en donnant rendez-vous pour 2015, année d'actions internationales de la MMF.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Actes du Parlement des Femmes 08-03-2007, Bruxelles, Coordination bruxelloise MMF-WVM, [2007]

Mémorandum en vue des élections régionales de juin 2009 = Memorandum met het oog op de regionale verkiezingen van juni 2009, Bruxelles, Coordination bruxelloise Marche Mondiale des Femmes/Brusselse Coordinatie Wereldvrouwenmars, [2009]